



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

Pour une première inscription :

- Dossier d'inscription administrative à retirer sur place
- Fiche d'inscription pédagogique à retirer sur place (sauf Master 2)
- Copie de la carte d'identité ou passeport
- Copie de la carte vitale de l'étudiant et attestation d'affiliation sécurité sociale
- Attestation d'affiliation sécurité sociale des parents (pour les – de 20 ans)
- Copie du certificat de la JAPD ou JDC pour les étudiants français
- Attestation de responsabilité civile 2016/2017
- 1 photo d'identité
- Moyen de paiement (chèque, CB, Mandat cash)
- Possibilité de paiement en 3 fois jusqu'au 30 septembre : CB

En + pour les néo bacheliers

- Copie et original du relevé de notes du baccalauréat
- Récapitulatif demande d'inscription primo web
- Notification Admission Post Bac

Pour une réinscription :

- Récapitulatif de l'inscription web imprimé à partir de l'ENT
- Fiche d'inscription pédagogique à imprimer ou à retirer sur place (sauf Master)
- Carte d'étudiant de l'année précédente
- Attestation de responsabilité civile 2016/2017
- Moyen de paiement (chèque, CB, Mandat cash)
- Possibilité de paiement en 3 fois jusqu'au 30 septembre : CB

En + selon votre situation :

Pour les étudiants mineurs

- Autorisation parentale

Pour les étudiants qui auront moins de 20 ans le 30 septembre de l'année N+1

- Attestation valide de moins de 2 mois de couverture sociale des parents

Pour les étudiants boursiers

- Notification du CROUS pour l'année universitaire (attribution conditionnelle ou définitive)

Pour les étudiants salariés (40h par mois minimum)

- Contrat de travail couvrant l'année universitaire du 01 septembre au 31 août
- 3 dernières fiches de paye

Pour les étudiants en situation de handicap (80%)

- Attestation Maison Départementale des Personnes Handicapées

Pour les étudiants précédemment inscrits dans le supérieur français

- Impression du mail d'acceptation eCandidat
- Formulaire de demande de transfert
- Copie des relevés de notes de toutes les années d'études

Pour les étudiants de l'Union Européenne

- Impression du mail d'acceptation eCandidat
- Copie du diplôme donnant accès aux études supérieures
- Copie de la carte européenne de Sécurité Sociale

Pour les étudiants hors Union Européenne

- Autorisation Études en France ou Impression du mail d'acceptation eCandidat (pour les étudiants hors CEF)
- Copies et originaux des diplômes obtenus
- Copie et original du Passeport

Pour les étudiants entrant en Master 2

- Impression du mail d'acceptation eCandidat

Pour les étudiants en programmes d'échanges

- Autorisation du bureau des Relations Internationales

Pour les pupilles de la nation / les réfugiés politiques

- Attestation